

Crayfish

Les écrevisses



New  Nouveau
Brunswick

Canada 

New Brunswick has one native crayfish, the Appalachian brook crayfish (*Cambarus bartoni*), and two non-native introductions: the Spinycheek crayfish (*Orconectes limosus*) and the Virile crayfish (*O. virilis*). Both non-native species are expanding their range in NB.

How to identify non-native crayfish:

- Adult non-native crayfish are up to 55 mm in carapace length; the native crayfish rarely exceeds 30 mm.
- The rostrum (the pointed projection between the eyes) is long when compared to that of the native crayfish
- One species has prominent spines on the sides of the head. One species has paired brownish, reddish, or greenish spots on the top of the tail section. Neither of these features is present in the native species.

What you can do:

- Remove any visible material and eliminate water from equipment before transporting. Crayfish can survive for extended periods out of water and newly hatched crayfish are barely visible to the eye
- Never release crayfish into a body of water unless they came from that water.

For more information www.gnb.ca/naturalresources

Le Nouveau-Brunswick compte une espèce indigène d'écrevisse, l'écrevisse de ruisseau (*Cambarus bartoni*), et deux espèces exotiques, l'écrevisse à épines (*Orconectes limosus*) et l'écrevisse à pinces bleues (*O. virilis*). Les deux espèces exotiques se répandent sur le territoire du Nouveau-Brunswick.

Identification

- La carapace des écrevisses exotiques peut atteindre 55 mm; l'écrevisse indigène dépasse rarement 30 mm.
- Le rostre (projection entre les yeux) est long, comparativement à celui, plus carré, de l'écrevisse indigène.
- Une espèce porte des pinces proéminentes de chaque côté de la tête. L'autre arbore des taches jumelées brunâtres, rougeâtres ou verdâtres sur le dessus de la queue. L'écrevisse indigène n'a aucune de ces caractéristiques.

Que faire?

- Éliminez toute matière visible et éliminez l'eau des équipements avant de les transporter. Les écrevisses peuvent survivre longtemps en dehors de l'eau et les jeunes écrevisses sont à peine visibles à l'oeil nu.
- Ne déposez jamais une écrevisse dans un plan d'eau à moins qu'elle n'en provienne.

Pour obtenir d'autres renseignements :

www.gnb.ca/ressourcesnaturelles